



Cigéo

CIGEO, projet de stockage géologique de déchets radioactifs

CIGEO, le projet de stockage en couches géologiques profondes de déchets nucléaires, à haute et moyenne activité et à vie longue, fait l'objet d'études depuis plusieurs années au sein du Laboratoire de Bure.

Publié le 15 mai 2023

Un projet exceptionnel, unique en France

La construction du projet CIGEO a démarré en 2000, sur le territoire de la commune de Bure, à proximité de Montiers sur Saulx et du département de la Haute Marne.

Si des recherches de ce type sont en cours en Finlande et en Suède, ce laboratoire est une infrastructure de recherche unique en France. L'Agence Nationale pour la Gestion des Déchets Radioactifs (ANDRA) y mène, en lien avec ses partenaires, de nombreuses expérimentations scientifiques destinées à **étudier la faisabilité d'un stockage souterrain à environ 500 mètres de profondeur.**

Son activité a été prolongée jusqu'en 2030 pour permettre notamment d'approfondir les recherches tout en suivant et en accompagnant la construction encore éventuelle à ce jour, du Centre Industriel de stockage Géologique (CIGEO).

CIGEO est prévu pour recevoir des déchets produits par l'ensemble des installations nucléaires françaises, sur une période de 100 ans avec des travaux de creusement qui s'étaleront sur toute la période.

C'est donc un chantier exceptionnel d'une très grande durée qui est susceptible de s'ouvrir dans notre département.



CIGEO, l'un des plus importants chantiers du XXI^{ème} siècle en France !

Un site en projet

Les installations de CIGEO seraient localisées sur une zone située à cheval sur la Meuse et la Haute-Marne avec notamment côté haut-marnais l'entrée de la descenderie par laquelle seraient acheminés les déchets radioactifs jusqu'à leur alvéole de stockage.

Une zone « puits » située à quelques kilomètres, en Meuse et à la verticale du centre d'enfouissement viendrait compléter le dispositif.

Les étapes à suivre

La Demande d'Autorisation de Création (DAC) de CIGEO devrait être déposée par l'ANDRA en 2020, le Décret d'autorisation pourrait intervenir en 2022 avec ensuite le début des travaux de construction des installations. Le site pourrait être mis en service en 2030 avec une phase industrielle pilote et une autorisation de mise en service complète en 2035.

Des opportunités économiques locales

L'implantation d'un tel projet va nécessiter des travaux très importants et générer ainsi, en territoire rural, la création de centaines d'emplois pour la construction de CIGEO mais aussi pour son exploitation ainsi que des retombées économiques considérables.

Aussi et en vue de préparer le territoire à accueillir ce projet de grande envergure **un Projet de Développement du Territoire** a été signé le 4 octobre 2019 entre tous les acteurs concernés (Etat, Départements, GIP, producteurs de déchets, Collectivités locales, Chambres consulaires).

Des actions engagées à court terme

Le Projet de Développement du Territoire est constitué d'un ensemble d'actions qui, pour certaines, ont vocation à se réaliser à court terme.

C'est en particulier le cas de celles qui concernent **les infrastructures absolument nécessaires à la construction de CIGEO** (routes, voie ferrée, alimentation électrique, eau potable...).

Il s'agit de réaliser les aménagements qui permettront ou accompagneront la construction et l'exploitation de CIGEO tout en dynamisant le potentiel socio-économique du territoire de proximité de CIGEO.

D'autres actions visent à plus long terme à **renforcer l'attractivité des 2 départements** et à pérenniser l'excellence économique et environnementale du secteur.

Une concertation pour la déviation RD960 et RD60

La construction et le fonctionnement du futur centre de stockage Cigéo nécessiteraient la déviation de la RD 60/960 afin de contourner une des deux zones de surface du centre de stockage.

Ce projet de déviation de la RD 60/960 est porté par le Département de la Haute-Marne, désigné maître d'ouvrage de l'opération par une convention signée entre le Département de la Meuse, le Département de la Haute-Marne et l'ANDRA.

Il consiste à :

- > aménager une voie de liaison à chaussée bidirectionnelle entre la RD 60 et la RD 960 à classer dans le réseau structurant des 2 départements
- > aménager des carrefours au niveau des intersections avec les voies croisées
- > aménager éventuellement des voies de raccordement pour les voies croisées par la nouvelle infrastructure
- > déplacer les réseaux des concessionnaires situés dans l'emprise de la RD 60 - RD 960 à dévier

Le projet de déviation de la RD 60/960 a fait l'objet d'une première série d'études, dites études préliminaires, en 2021. Elles visaient à définir les caractéristiques principales du projet au regard des objectifs poursuivis et des principales contraintes existantes. Trois variantes de tracé ont ainsi été étudiées et elles ont été soumises à la concertation du public du 31 janvier au 11 mars 2022. L'ensemble des informations sur cette concertation est disponible sur [le site internet du Département de la Haute-Marne](#)

Poursuite de la concertation pour la déviation RD960 et RD60

Le Département de la Haute-Marne, maître d'ouvrage de l'opération, souhaite poursuivre la concertation avec le public, initiée en 2022.

Vous souhaitez en savoir plus sur le projet et les options de tracé étudiées ? Vous souhaitez donner votre avis sur celle à privilégier pour la suite de l'étude ?

Rendez-vous sur

[le site du Département de la Haute-Marne](#)

jusqu'au 16 juin 2023.

LIENS UTILES

- > Site Cigeo du gouvernement
- > Site Andra
- > Département de la Haute-Marne



DÉPARTEMENT DE LA
MEUSE

Place Pierre François

Gossin

55012 BAR LE DUC

Tél : 03 29 45 77 55

LE DÉPARTEMENT
meuse